

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA ROCHELLE

Séance du 11 décembre 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, convoqué le 5 décembre 2025, s'est réuni le 11 décembre 2025 dans la salle Vaucanson - PERIGNY.

Sous la présidence de M. FOUNTAINE, Président,

Membres présents :

M. Jean-François FOUNTAINE, M. Antoine GRAU, M. Roger GERVAIS, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Vincent COPPOLANI, M. Jean-Luc ALGAY, M. Bertrand AYRAL, M. Guillaume KRABAL, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Vincent DEMESTER, M. Marc MAIGNÉ, M. David BAUDON, M. Christophe BERTAUD, M. Patrick BOUFFET, M. Philippe CHABRIER, Mme Katherine CHIPOFF, M. Didier LARELLE, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Tony LOISEL, Mme Martine MADELAINE, Mme Line MÉODE, Mme Marie NÉDELLEC, M. Jean-Pierre NIVET, M. Didier ROBLIN, M. Pascal SABOURIN, Mme Chantal SUBRA, M. Tarik AZOUAGH, Mme Michèle BABEUF, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Dorothée BERGER, M. Sébastien BEROT, M. Sébastien BOURAIN, M. Gérard-François BOURNET, M. Jo BROCHET, Mme Josée BROSSARD, Mme Viviane COTTREAU-GONZALEZ, M. Pascal DAUNIT, Mme Amaël DENIS, Mme Hélène DE SAINT-DO, Mme Evelyne FERRAND, M. Pierre GALERNEAU, M. Olivier GAUVIN, M. Patrick GIAT, M. Dominique GUÉGO, M. Thibaut GUIRAUD, Mme Fabienne JARRIAULT, Mme Frédérique LETELLIER, Mme Océane MARIEL, Mme Françoise MÉNÈS, Mme Chantal MURAT, Mme Gwendoline NEVERS, M. Patrick PHILBERT, M. Hervé PINEAU, M. Olivier PRENTOUT, M. Michel RAPHEL, Mme Martine RENAUD, Mme Tiffany ROY, M. El Abbes SEBBAR, M. Michel TILAUD, Mme Chantal VETTER, M. Paul-Roland VINCENT

Membres absents :

Mme Séverine LACOSTE (pouvoir à M. Antoine GRAU), Mme Marie LIGONNIÈRE (pouvoir à M. Christophe BERTAUD), M. Gérard BLANCHARD (pouvoir à M. Roger GERVAIS), Mme Catherine BENGUIGUI (pouvoir à M. Jean-François FOUNTAINE), M. David CARON (pouvoir à M. Jean-Luc ALGAY), M. Franck COUPEAU (pouvoir à M. Olivier GAUVIN), M. Yves DLUBAK (pouvoir à Mme Evelyne FERRAND), M. Didier GESLIN (pouvoir à M. Hervé PINEAU), Mme Aya KOFFI (pouvoir à Mme Tiffany ROY), Mme Marie-Christine MILLAUD (pouvoir à M. Gérard-François BOURNET), Mme Jocelyne ROCHETEAU (pouvoir à M. Tony LOISEL), M. Jean-Marc SOUBESTE (pouvoir à Mme Océane MARIEL), Mme Eugénie TÊTENNOIRE (pouvoir à Mme Chantal VETTER), M. Thierry TOUGERON (pouvoir à M. Jo BROCHET), Mme Marie-Céline VERGNOLLE (pouvoir à M. David BAUDON)

M. Stéphane VILLAIN, Mme Lynda BEAUJEAN, Mme Nadège DESIR, M. Régis LEBAS

Secrétaire : M. Patrick BOUFFET

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Rapporteur : M. GRAU

Conformément aux dispositions de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations budgétaires doit se tenir au sein de l'assemblée délibérante avant l'examen du Budget Primitif 2026 par le Conseil communautaire.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'examen du Budget Primitif doit être précédé d'un rapport sur les orientations budgétaires. Ce rapport donne lieu à un débat qui doit se tenir dans un délai de 10 semaines avant l'examen du Budget Primitif et porte sur les orientations générales pour l'exercice budgétaire concerné. Cette délibération, qui se limite à prendre acte de la tenue du débat, doit faire l'objet d'un vote de l'assemblée.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- de prendre acte par un vote de la tenue du débat présentant le rapport des orientations budgétaires 2026.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Membres en exercice : 82

Membres présents : 63

Membres ayant donné procuration : 15

Votants : 78

Abstention : 0

Suffrages exprimés :

Votes pour : 78

Vote contre : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION

Signé électroniquement par : Antoine Grau
Date de signature : 19/12/2025
Qualité : Antoine Grau - 1er Vice-président



Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Document réalisé sur la base du PLF2026 connu au 17/11/2025, susceptible de modifications

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



DOB 2026

Contexte économique et politique

Contexte économique

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



DOB 2026

► Croissance

- La croissance de la zone euro devrait se situer autour de 1,2% pour l'année 2025. Une stabilisation est attendue pour 2026
- En France, la croissance du PIB pourrait atteindre 0,7% en 2025 et devrait légèrement croître sur 2026 pour atteindre 1 %.

► Inflation

- Sur la zone euro, l'inflation est estimée à +2,1 % en 2025 et +1,7% en 2026
- En France, l'inflation devrait se stabiliser autour de 1,2% en 2026 (+1,1 % en 2025)

► Déficit public

- Un déficit public devrait se situer autour de – 5,4 % fin 2025
- Le Projet de Loi de Finances pour 2026 prévoit une réduction du déficit qui devrait s'établir autour de 5% en 2026

Projet de loi de Finances 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



Une contribution des collectivités à hauteur de 5 milliards prévue au PLF ~~afin de diminuer le déficit public~~

PLF 2026

► **Doublement du « DILICO » : 2 Mds pour 2026, dont 500 M€ pour les EPCI**

- Collectivités éligibles au DILICO selon un calcul basé sur le potentiel fiscal et le revenu des habitants du territoire
- Ponction à hauteur de 2% maximum des recettes de fonctionnement
- A compter de 2027, 80 % des sommes prélevées au titre du DILICO pourraient être reversées sur 5 années aux collectivités, sous réserve du respect d'une évolution maximale de leurs dépenses (elle devra être inférieure à la croissance du PIB)

⇒ **IMPACT ESTIMÉ POUR LA CDA sur 2026 : 1,8 M€** (2 M€ au maximum, si prélèvement à hauteur du plafond)

► **Diminution des compensations fiscales**

- Minoration de 25% de la compensation fiscale sur la CFE et TF des établissements industriels

⇒ **IMPACT ESTIMÉ POUR LA CDA sur 2026 : 0,8 M€**

Projet de loi de Finances 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



► Perte de la dynamique de la TVA

- Depuis 2021, suite à la suppression de la taxe d'habitation et de la CVAE, certaines collectivités perçoivent une fraction de TVA nationale. La dynamique de cette recette est calquée sur l'évolution de la TVA au niveau national.
- Pour 2026, le taux d'évolution de la fraction de TVA sera amputé de l'inflation. Aucune dynamique n'est donc à prévoir sur cette recette pour 2026

⇒ **IMPACT ESTIMÉ POUR LA CDA sur 2026 : 0,2 M€**

► Mesures diverses

- Augmentation des tarifs de la TGAP déchets : +10%/an jusqu'en 2030 (soit +100 K€ par an pour la CdA)
- FCTVA : Pour les EPCI, le remboursement de la TVA est décalé d'une année
- Diminution du fonds vert (- 500 M€)

Au global, l'impact du PLF 2026 pour la CdA s'élève à environ 3 M€ pour l'année 2026

Cet impact vient s'ajouter à la hausse de la cotisation CNRACL prévue en loi de finances 2025 sur la période 2025-2028 (+0,6M€/an)

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



DOB 2026

Situation financière fin 2025

Situation financière fin 2025

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

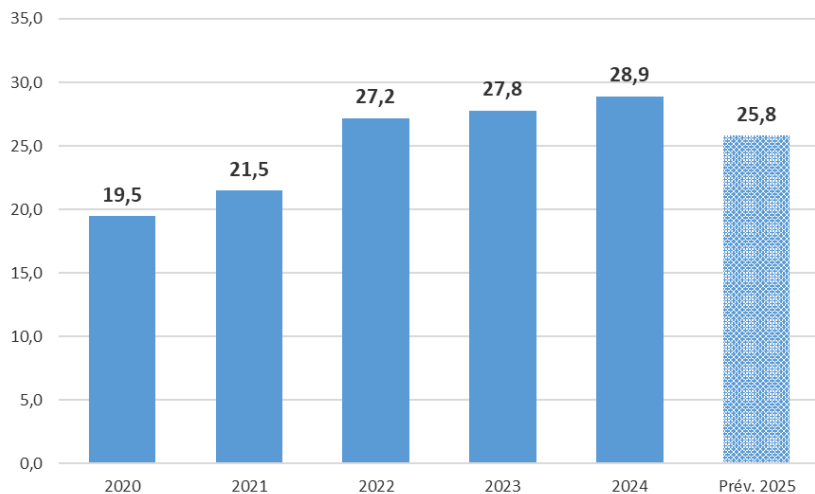
ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



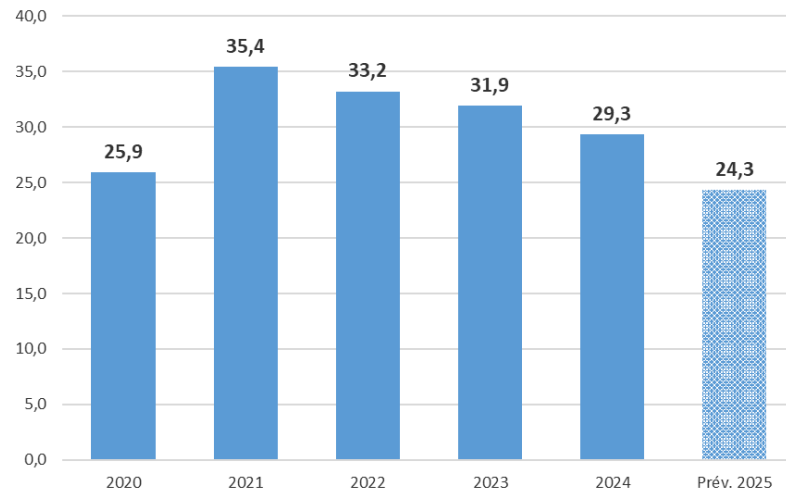
► Un autofinancement en légère diminution sur 2025

- L'autofinancement du budget principal se maintient à un haut niveau (26 M€), en diminution par rapport à 2024 (-3 M€). Il est impacté notamment par le gel des recettes de TVA (*La TVA représente un tiers des recettes de fonctionnement*), par le développement de certaines compétences (*Licence LAS, PIG, Santé environnementale, ...*) et l'évolution de la masse salariale (*notamment impact de la hausse de la CNRACL*).
- Une diminution de 5 M€ sur les budgets annexes, essentiellement constatée sur 2 budgets annexes : Transports (*mise en œuvre du nouveau réseau*) et gestion des déchets (*externalisation du tri des déchets – travaux Altriane*)

Budget Principal (Comptes Administratifs)



Budgets annexes (Comptes administratifs)



Situation financière fin 2025

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

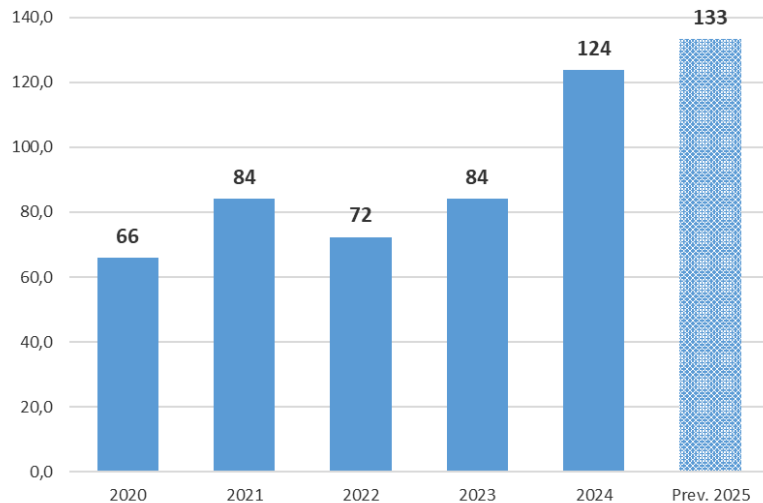
ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



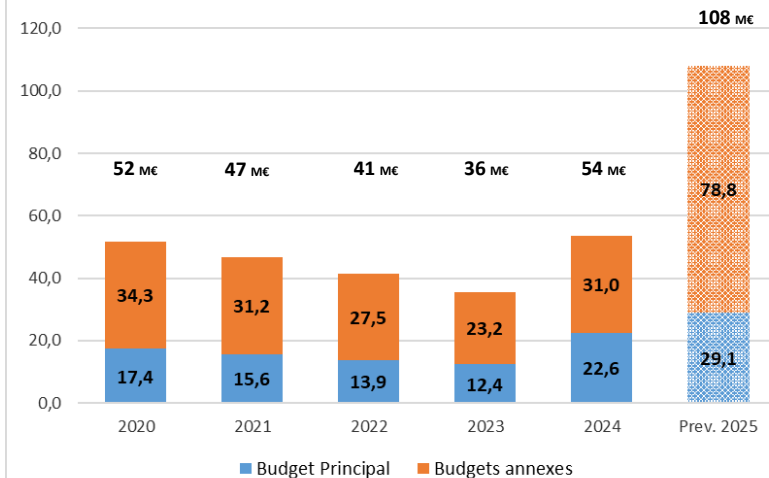
► Un niveau d'investissement record sur l'année 2025

- 133 M€ d'investissement sur le territoire en 2025 (*dont 90 M€ sur les budgets annexes*). Les principaux programmes concernent la gestion des déchets (40 M€, *repartis sur l'unité de valorisation organique, le centre de tri, ou l'acquisition de matériels de collecte*), le renouvellement des réseaux d'eau (5 M€) et d'assainissement (15 M€), l'acquisition de bus électriques (9 M€), les pistes cyclables (4 M€), l'accompagnement à la production et rénovation de logements (4 M€), les fonds de concours aux communes (4 M€), port de pêche (2M€), ...
- Un encours de dette à 108 M€, en hausse par rapport à 2024. L'augmentation est essentiellement portée par le budget gestion des déchets (+40 M€) pour le financement du centre de tri (*emprunt portée pour 2/3 par SIL et CYCLAD*), ainsi que le budget assainissement (*renouvellement des réseaux*)

Investissements (Comptes administratifs)



Encours de dette (Comptes administratifs)



Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



DOB 2026

Orientations budgétaires pour 2026

Budget Principal

Document réalisé sur la base du PLF2026 connu au 17/11/2025, susceptible de modifications

Fonctionnement – Budget Principal

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

S²LO

ID: 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE

► Une baisse des recettes de fonctionnement attendue sur 2026

- Recettes TVA (34% des recettes totales) : Stables pour la 2^{ème} année consécutive suite au gel prévu au PLF26
- Dotations de l'Etat : Une diminution de 1,2 M€ est attendue (impact PLF26, et baisse de la DGF)
- Recettes fiscales (CFE et TF) : Estimées en légère hausse (+0,5M€). Une stabilisation des taux d'imposition étant proposée, la dynamique est uniquement liée à l'indexation des bases d'imposition.
- Taxe de séjour : Attendue autour des 5 M€, stable par rapport à 2025
- Autres recettes (piscines, subventions, redevances, ...) : Attendue en baisse (-1,2 M€) notamment liée à la fermeture de la piscine Lucien Maylin, fermeture pour travaux de l'Espace Encan, ou diminutions de recettes LRTZC

► Une augmentation des dépenses de fonctionnement prévue sur 2026 : + 2,3 M€

- Trois postes de dépenses en augmentation (+3 M€) :
 - Impact du PLF 2026 (DILICO) : + 1,8 M€
 - Hausse de la masse salariale (GVT, CNRACL, créations postes 2024/2025) : +1,1 M€
 - Hausse des intérêts de dette : + 0,1 M€
- Une légère diminution des charges générales et subventions : -0,3 M€ (-1%)
- Un ajustement sur les postes provisions et LRTZC : -0,4 M€

La baisse des recettes, et l'augmentation des dépenses vont engendrer une chute de l'autofinancement de de près de 5 M€ sur l'année 2026. Il se situera autour de 18 M€ (contre 22,8 M€ au BP 2025).

A ce stade, l'autofinancement 2026 permet juste de couvrir la contrainte réglementaire liée aux dotations aux amortissements (estimées autour de 17 M€)

➤ Une Optimisation recherchée de l'autofinancement 2026

Afin de limiter l'endettement sur les années à venir, une optimisation du niveau d'autofinancement 2026 doit être recherchée. Un objectif minimum d'épargne à 19 M€ est fixé (contre 18 M€ à ce jour). Pour attendre cet objectif, une optimisation des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 1M€ est envisagée en utilisant notamment les leviers suivants :

- **Optimiser les charges à caractère général** (objectif recherché : entre 0,5 M€ et 0,7 M€)

Une optimisation de ce poste en se rapprochant au maximum du CA prévisionnel 2025 (hors dépenses contraintes) pourrait être recherchée. Ces ajustements n'impacteraient pas la mise en œuvre des compétences de l'agglomération, mais permettent à ajustement au plus près des besoins réels.

- **Contenir l'évolution de la masse salariale**

A effectif constant, la masse salariale est en hausse de +2,7 % (+1,1 M€) sous l'effet du GVT, de l'augmentation de la cotisation CNRACL, et de l'impact de créations de postes 2024/2025 en année pleine

Afin de contenir cette hausse, il est proposé :

- ⇒ **Un gel des créations de postes sur l'exercice 2026** (Les créations de postes 2025 non pourvues ne sont pas remises en question)
- ⇒ **Une optimisation recherchée sur certains postes (objectif recherché : 0,2 M€)** (heures supplémentaires, saisonniers, ajustement postes vacants au regard des dates de recrutement prévisionnelles...)

- **Différer la hausse de la subvention d'équilibre au budget annexe transports**

Les prévisions budgétaires 2026 sur le budget annexe transports prévoit un équilibre sans augmentation de la subvention du budget principal. Il est donc proposé de fixer la subvention d'équilibre au budget annexe transports à 1 M€ pour 2026 (-0,3 M€ par rapport à 2025). Une hausse devra néanmoins être programmée sur les années à venir (1,6 M€ pour 2028, 2 M€ à compter de 2029)

► Une poursuite des actions engagées sur les nouvelles compétences de l'agglomération

Le budget 2026 prévoit notamment la poursuite et le développement des nouvelles compétences et actions mises en œuvre depuis plusieurs années. Sont notamment concernées, les actions en matière de rénovation énergétique des bâtiments (PIG et PRRE), de santé environnementale (CLS), d'attractivité étudiante (Licence LAS), la CTG, ou le développement de la voile scolaire

► Le maintien des subventions apportées aux partenaires de l'agglomération

Malgré les contraintes budgétaires liées au PLF 2026, l'agglomération fait le choix de maintenir et stabiliser les subventions apportées aux partenaires de l'agglomération. Face aux diminutions attendues de certains autres financeurs, cette stabilisation est essentielle pour maintenir les nombreuses actions portées sur le territoire de l'agglomération dans le domaine du logement, de la politique de la ville, du tourisme, de l'emploi, ou de l'économie.

Investissement – Orientations budgétaires 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE

S²LO

Malgré ce contexte budgétaire contraint, la Communauté d'Agglomération pointe-à-l'âne programmation pluriannuelle d'investissements majeure sur la période 2025-2030, actuellement estimée autour de 355 M€, dont 62 M€ dès l'année 2026.

DOB 2026

► Des investissements 2026 qui accompagnent la sobriété du territoire

Développement des pistes cyclables (3 M€), la réhabilitation énergétique de bâtiments (10,1 M€, notamment piscine La Rochelle, Espace Encan), les aides à la rénovation énergétique à destination des habitants ou entreprises (1,3 M€) ou la gestion des eaux pluviales, et la lutte contre les inondations (3,5 M€).

► Des investissements 2026 qui accompagnent la solidarité du territoire

Accompagnement à la production de logements sociaux (5,3 M€), le développement des projets urbains (4,3 M€, notamment Joffre/Rompsay et Bongraine), l'accueil des gens du voyage (1,3 M€), l'accompagnement des communes au travers du pacte fiscal (4,5 M€ sous forme de fonds de concours)

► Des investissements 2026 qui accompagnent la créativité et l'attractivité du territoire

Lancement du projet de nouveau conservatoire (2,5 M€ en 2026), démarrage des travaux de réhabilitation de la Coursive (1 M€) ou l'accompagnement de l'université (CPER et Campus Innov : 2,2 M€)

► Des investissements 2026 qui accompagnent la coopération du territoire

La poursuite des coopérations avec un soutien des investissements sur le Grand Port Maritime (1,1M€), ou le développement du ferroviaire (0,2 M€)

Financement du PPI – Budget Principal

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

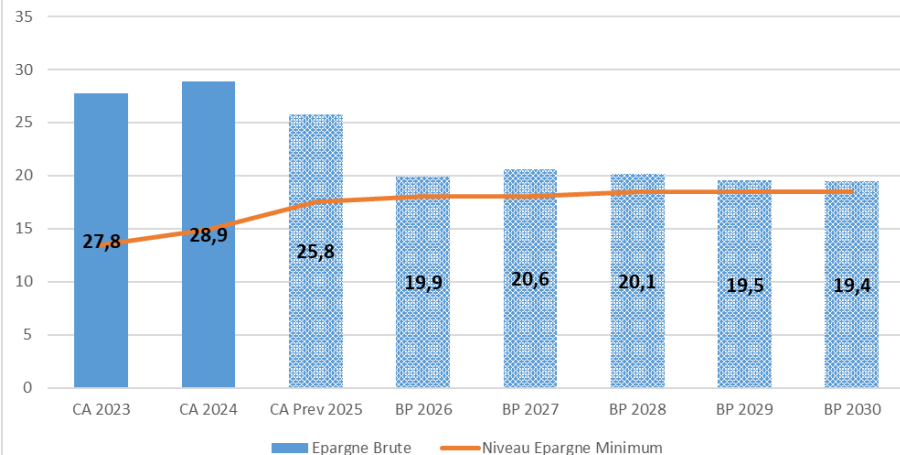


ID : 017-241700434-20251211-DCC111225-01A-DE

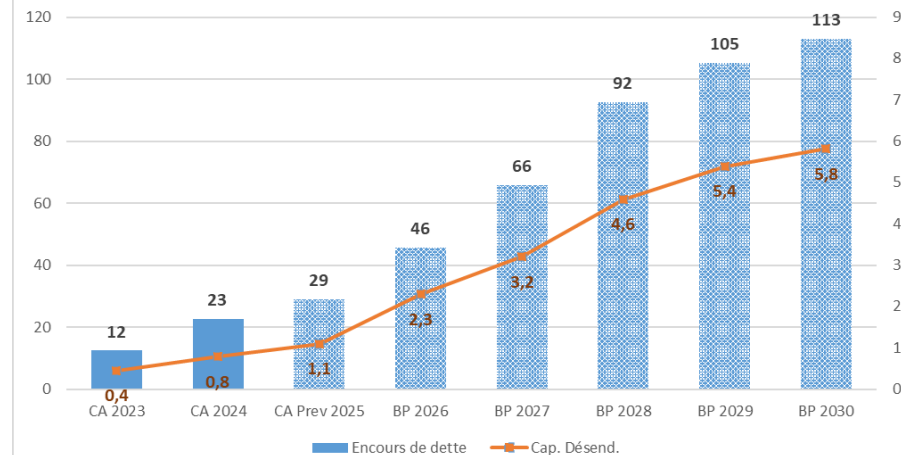
- Malgré l'impact du PLF 2026 (et les incertitudes entourant les années suivantes), le budget principal reste à un niveau d'épargne important sur la période, situé autour de 20 M€.
- Le fort niveau d'investissement prévu sur les années 2025-2030 engendre mécaniquement une hausse de la dette. L'encours de dette pourrait attendre 113 M€ à horizon 2030, niveau élevé mais qui reste néanmoins supportable pour l'agglomération (5,8 années de capacité de désendettement)
- Cette hausse de l'endettement provient, d'une part, des investissements majeurs indispensables pour moderniser les équipements communautaires, et d'autre part, par une diminution de l'autofinancement, conséquence des prélèvements opérés par l'Etat, mais également des choix portés par l'agglomération sur le développement de ses compétences ou le renforcement de la solidarité vers les 28 communes.

DOB 2026

Epargne Brute



Dette



Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



DOB 2026

Orientations budgétaires 2026

Budgets Annexes

Budget Gestion et Prévention des Déchets

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

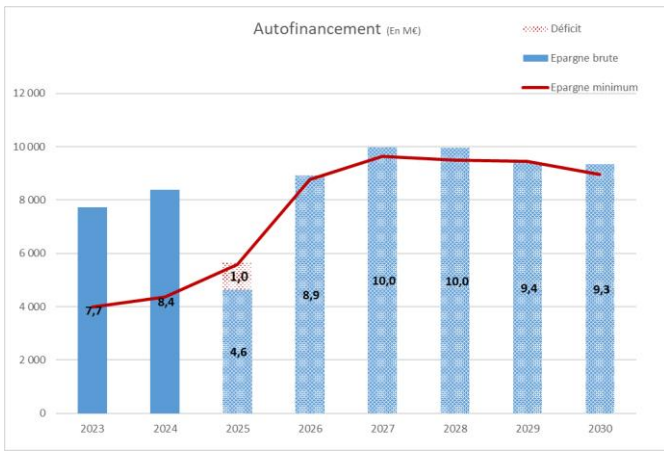
Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE

S²LO

des contrats de collecte et traitement.

- Depuis plusieurs années, le budget gestion des déchets connaît une hausse constante. Sur l'année 2025, cela s'est traduit par une charge supplémentaire d'environ 5M€, notamment liée à l'externalisation du tri des déchets pendant les travaux au centre de tri. Malgré la hausse du taux de TEOM actée en 2025, un déséquilibre d'environ 1M€ sera constatée en fin d'année (couvert par des reprises de provisions).
- Sur l'année 2026, malgré la hausse de la TGAP prévue au PLF, une baisse des dépenses de fonctionnement (-2,5 M€) est envisagée du fait de la fin de l'externalisation du tri des déchets (*travaux Altriane*), et à la baisse des tonnages (*marché de collecte*). Néanmoins, face à l'important programme d'investissements en cours (*40 M€ sur 2025, 33M€ prévus en 2026, notamment sur l'unité de valorisation organique, Centre de Tri, Centres de valorisation des déchets, ...*), et à la nécessité de dégager un autofinancement important (9 M€ minimum, contrainte réglementaire), l'équilibre du budget 2026 ne sera pas trouvé fin 2026, le déficit devrait se situer autour de 1 M€.
- Face à cette difficulté budgétaire il est proposé de poursuivre la stratégie financière validée lors du DOB 2024, et confirmée en 2025, à savoir une hausse du taux de TEOM de l'ordre de 10% lissée sur 3 années 2024, 2025, 2026. Ainsi, sur l'année 2026, une augmentation de 3% du taux est proposée (passage d'un taux de 10,18 % à 10,48%).



- La hausse du taux de TEOM permet d'équilibrer le budget sur la période 2026-2030
- La passage à la TEOMI à partir de 2028 permettra un éventuel ajustement du besoin de financement

Budget Mobilité Transports

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

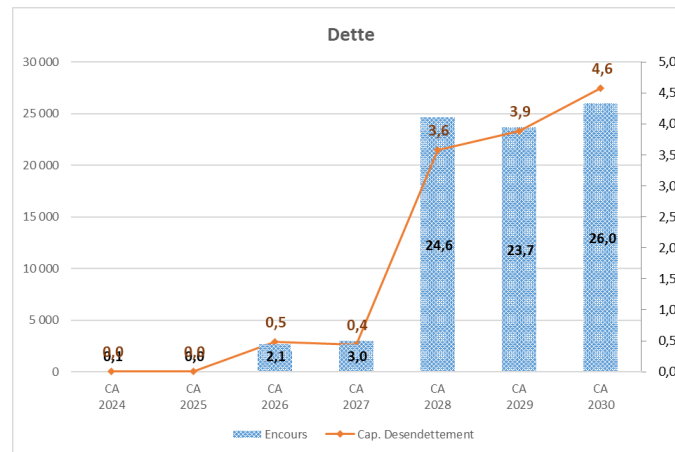
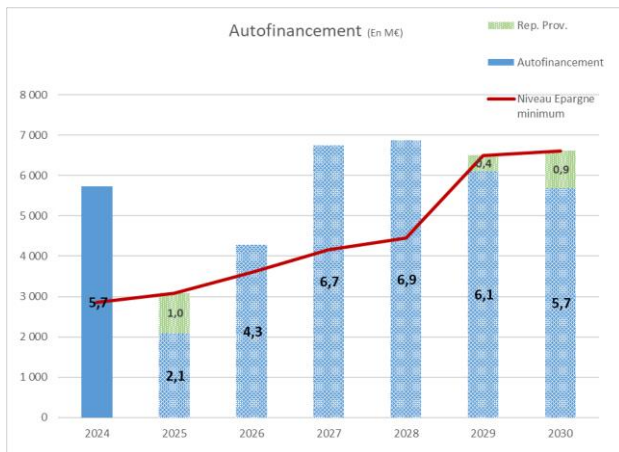
Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025



ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE

- L'année 2025 est marquée par la mise en œuvre du nouveau contrat porté par la SEMO services bus et vélos à compter de la rentrée 2025 (+6 M€).
- Afin de financer le déploiement de ce nouveau réseau et permettre le renouvellement du parc véhicules vers une motorisation électrique (33 M€ au global), une hausse progressive du taux de versement mobilité a été votée en septembre 2024 (*taux qui passera de 1,70% en 2024 à 2% en 2027, soit 5 M€ de recettes complémentaires à terme*).
- Sur l'année 2026, une légère diminution des dépenses est projetée (-0,5 M€, liées notamment aux dépenses exceptionnelles de 2025 : fin de contrat RTCR, protocole SEMOP). La dynamique du versement mobilité (+1,8% constatée en 2025) associée à la légère hausse des recettes voyageurs attendues sur 2026 (9 M€ au total sur le réseau Yélo) permettent une hausse de l'autofinancement, et l'équilibre du budget.
- Des investissements estimés à 9 M€ sur 2026, notamment 3 M€ d'acquisitions de bus et vélo, nécessiteront un emprunt d'environ 2 M€. Sur la période 2025 – 2030, 90 M€ d'investissements sont envisagés (*dont 33M€ pour le renouvellement de la flotte de bus, 27 M€ pour les dépôts, 3,5 M€ pour les pôles décharges, 7 M€ pour les lignes BHNS*).



Budget Assainissement

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

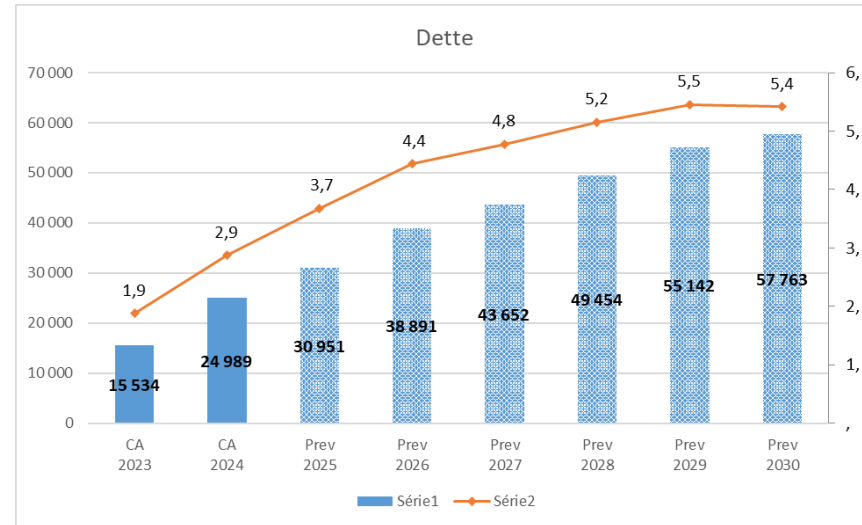
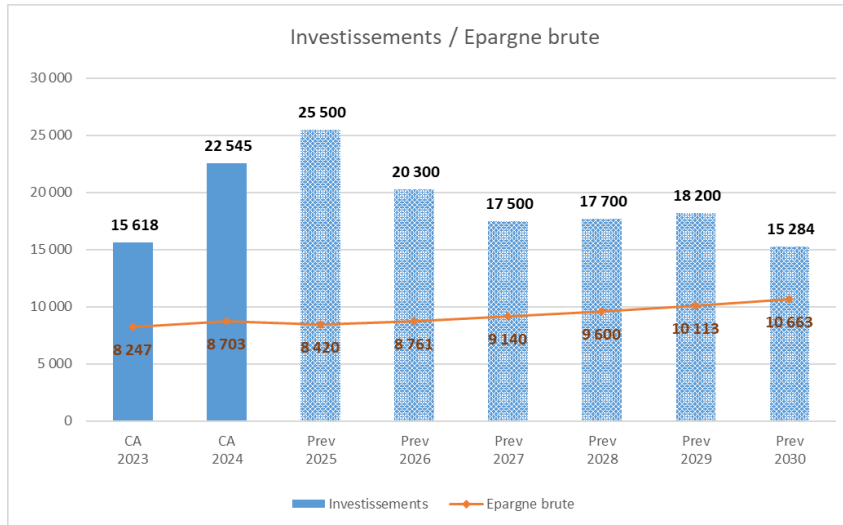
Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE



- Sur l'année 2026, une maîtrise des dépenses de fonctionnement est envisagée (+200 K€, soit +1,5%).
 - Suite à l'adoption du schéma directeur assainissement, un investissement de 150 M€ est prévu sur la période 2025-2030, dont 29 M€ sur l'année 2026 (renouvellement réseaux et postes de pompage essentiellement)
 - Sans évolution des tarifs de la redevance assainissement, l'encours de dette passerait de 30 M€ fin 2025 à 70 M€ à horizon 2030 (80 M€ en 2032 sans intégrer la construction d'une nouvelle STEP à venir). Cette progression de la dette n'est pas supportable à moyen terme.
- ⇒ Aussi, afin limiter la hausse de la dette, il est proposé de reconduire en 2026 les augmentations tarifaires appliquées en 2025, à savoir une hausse de la part fixe de la redevance assainissement à hauteur de 2%, et de 5% sur la part variable
- ⇒ Sur les années suivantes, une stratégie tarifaire devra être définie à l'échelle du mandat afin de contenir l'évolution de la dette. Un léger lissage des investissements pourra également être étudié.



Budget Eau Potable

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

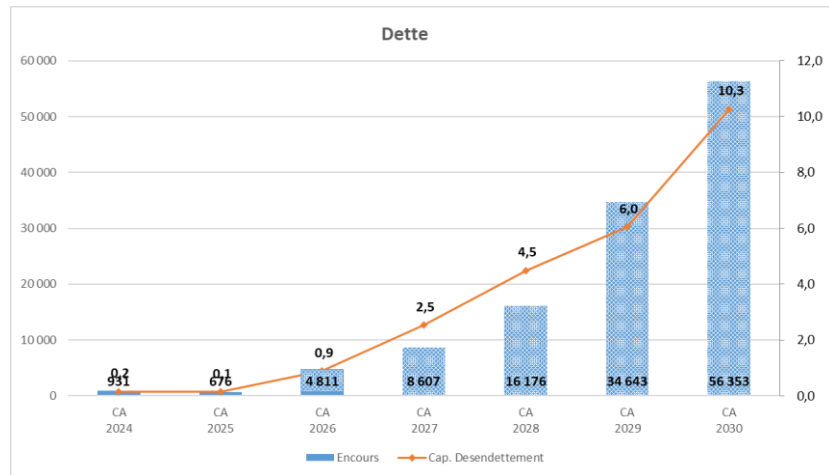
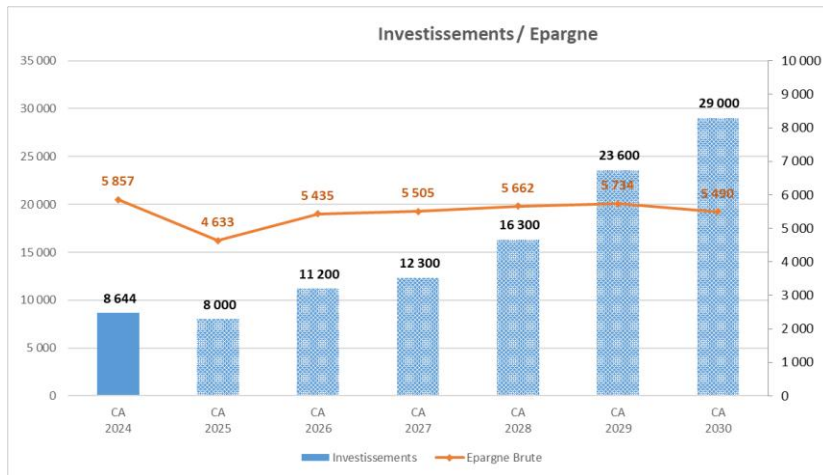
Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 23/12/2025

ID : 017-241700434-20251211-DCC111225_01A-DE

S²LO

- Les charges du budget 2026 vont globalement augmenter de 2,5% (soit +350 K€) sur l'année 2026, hausse principalement liée à l'indexation des 2 principaux contrats : achat d'eau et exploitation de l'usine de production
 - Les recettes sont ajustées aux encaissements réels de l'exercice 2025, ce qui devrait générer une hausse (+1 M€ de recettes par rapport au 2025).
 - Aussi, globalement sur le budget eau potable, un autofinancement d'environ 5M€ est attendu sur l'exercice 2026
 - Des investissements sont prévus à hauteur de 125 M€ sur la période 2025-2030, dont 15 M€ l'année 2026 principalement des travaux de renouvellement de réseaux et de réhabilitation des réservoirs.
- ⇒ Afin de permettre l'équilibre du budget sur les années à venir, et limiter la hausse de la dette, il est proposé de reconduire en 2026 les augmentations tarifaires appliquées en 2025, à savoir une hausse de la part fixe à hauteur de 2%, et de 5% sur la part variable
- ⇒ La finalisation du schéma directeur attendue pour fin 2026 devra être associée à la définition d'une stratégie financière pour les années à venir en terme d'évolution tarifaire mais également d'encours de dette maximum. Cette stratégie devra également prendre en compte les tendances en terme de consommation d'eau orientée à la baisse.



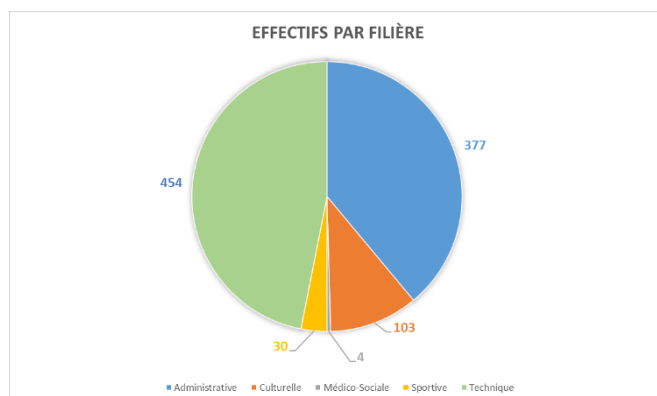
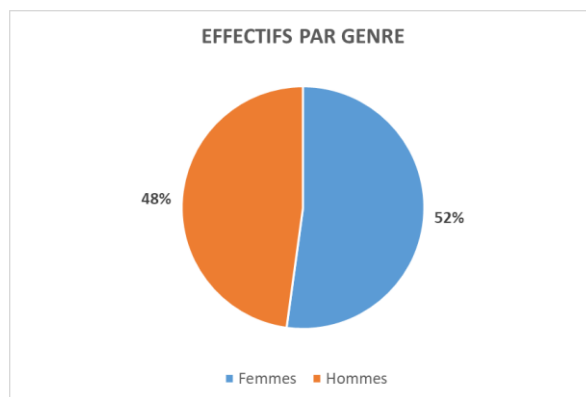
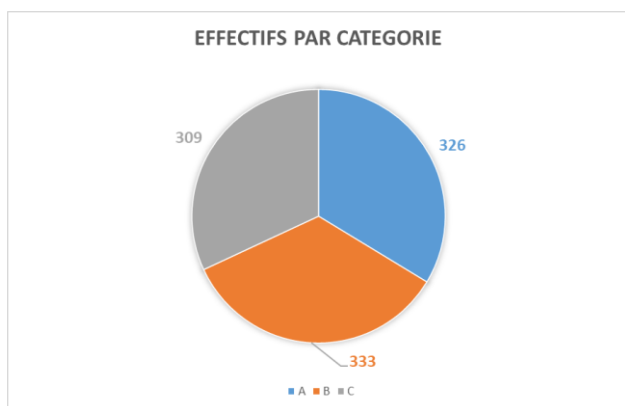


ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Eléments complémentaires

ELEMENTS SUR LA REPARTITION DES EFFECTIFS

Répartition des effectifs (968 agents)



Pour mémoire, le temps de travail effectif des agents de l'agglomération est fixé depuis 2017 à 1 607 heures, il est donc conforme à la réglementation.

ELEMENTS SUR LE PPI

Principaux investissements par politiques publiques

Liste non exhaustive

EAUX ET ASSAINISSEMENT

Projets	Total PPI	Recettes attendues	Calendrier
ASSAINISSEMENT			
Réhabilitation des réseaux et postes de pompages	112 000 000	2 200 000	2025 - 2030
Transfert Effluents	5 000 000		2025 - 2030
Reconstruction STEP St Christophe	14 000 000		2027 - 2032

EAU POTABLE			
Renouvellement réseaux eau potable	41 500 000		2025 - 2030
Réhabilitation usine production eau Coulonge	25 800 000	1 200 000	2028 - 2030
Réhabilitation Chateaux d'eau	27 000 000		2025 -2030

GEMAPI			
PAPI Inondations (Esnandes, yves, Lauzières, LR)	1 900 000		2025 - 2027
PAPI Ruissellement	5 600 000	2 500 000	2025 - 2029
Marais - CTMA	4 000 000	650 000	2025 -2030

Eaux Pluviales et Littorales			
Curage bassins de rétention	3 600 000		2025 - 2028
Travaux GEPU	19 300 000		2025 - 2030

MOBILITE ET TRANSPORTS

Projets	Total PPI	Recettes attendues	Calendrier
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS			
Renouvellement bus	33 000 000		2025 - 2030
Dépôts (y/c électrification)	50 000 000		2025- 2032
Pôles d'échanges (Chatellaillon, Vieljeux, Usseau)	2 300 000	130 000	2025-2028
Travaux axes BHNS	6 800 000	1 700 000	2025 -2029

BUDGET PRINCIPAL - MOBILITE			
Pistes cyclables	17 000 000		2025 - 2030
Participation échangeur - Entrée nord Angoulins	3 900 000		2025 - 2031
Participation échangeur Fief Rose	3 100 000		2029 - 2032
Participation échangeur Moulin des Justices & RN11	9 850 000		2030 - 2033
Requalification Entrée Nord - La Rochelle/Lagord	5 500 000	2 000 000	2025 -2027

GESTION DES DECHETS

Projets	Total PPI	Recettes attendues	Calendrier
BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS			
Centres de valorisation des déchets	12 100 000		2025 - 2027
Modernisation centre de valorisation organique	20 000 000		2025 - 2026
Modernisation et extension centre de tri Altriane	41 000 000		2025 - 2026
Acquisition matériels Pré-collecte (bacs , conteneurs, colonnes, ...)	12 000 000		2025 - 2030

HABITAT ET AMENAGEMENT URBAIN

Projets	Total PPI	Recettes attendues	Calendrier
Habitat			
Fonds de concours bailleurs sociaux	33 000 000		2025 - 2032
Aide accession sociale et accession maitrisée	7 400 000		2025 - 2030
Opération Parc privé	2 500 000		2025 - 2028
Aires d'accueil Grands Passages	4 000 000		2025 - 2028
Terrains familiaux	3 300 000	1 400 000	2026 - 2030
Politique de la ville			
PRU Villeneuve les Salines	14 500 000	400 000	2024 - 2033
Contrat de ville	900 000		2025 - 2030
Environnement, Energie, Agriculture Péri-urbaine			
Agriculture Péri-urbaine (PAT, Espaces tests)	1 000 000	300 000	2024 - 2028
SEM énergie	1 500 000		2027
Plateforme de la rénovation énergétique	1 500 000		2025 - 2027
Aménagement urbain			
Aménagement numérique	4 300 000	500 000	2025 - 2030
Projets Urbains (Etudes, travaux, terrains, provisions)	31 000 000	25 850 000	2025 - 2032
Construction Gendarmerie	5 000 000	1 350 000	2028 - 2029
Fonds structurants communes	9 300 000		2025 -2032
Fonds Enfance Jeunesse	10 000 000		2025 -2032

ECONOMIE, TOURISME, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Projets	Total PPI	Recettes attendues	Calendrier
Economie			
Travaux bâtiments économiques	26 000 000	1 800 000	2025 - 2030
Avances remboursables Calcium	2 400 000	1 800 000	2025 - 2030
Grand Port Maritime	3 000 000		2025 - 2028
SEM Patrimoniale	5 300 000		2025- 2030
Zones activités économiques			
Création, Extensions ZAE	19 300 000	6 500 000	2025 - 2030
Réhabilitation ZAE existantes	12 600 000		2025 - 2030
Tourisme / Attractivité			
Réhabilitation Espace ENCAN	11 300 000	800 000	2025 - 2028
Réhabilitation Forum des Pertuis	5 000 000	350 000	2024 - 2028
Promotion du tourisme	2 500 000	60 000	2024 - 2030
Université			
CPER université	4 400 000		2025 - 2028
Conventionnement Université	625 000		2025 - 2030

EQUIPEMENTS SPORTIFS – CULTURELS

Projets	Total PPI	Recettes attendues	Calendrier
SPORTS - PISCINES COMMUNAUTAIRES			
La Rochelle - Réhabilitation structurelle et énergétique	15 300 000	800 000	2024 -2026
Châtelaillon - Reconstruction Piscine	13 000 000		2028 - 2029
Construction 4 ^{ème} Piscine	20 000 000	1 000 000	2029 - 2031

Projets	Total PPI	Recettes attendues	Calendrier
CULTURE - EQUIPEMENTS CULTURELS			
Nouveau Conservatoire - Chasseloup-Loubat	18 500 000	1 000 000	2026 - 2028
Coursive - Réhabilitation	15 300 000	1 400 000	2026 - 2029
Sirène - Nouveau Batiment	15 300 000	3 300 000	2029 - 2031

MOYENS GENERAUX

Projets	Total PPI	Recettes attendues	Calendrier
Moyens Généraux			
Rénovation énergétique des batiments	6 200 000	600 000	2024 - 2032
Entretien et rénovation batiments administratifs	4 800 000		2025 - 2030
Informatique (logiciels, matériels, ..)	12 800 000		2025 - 2030